

ORGANIGRAMME DE LA CIRCONSCRIPTION D'OBERNAI 2022-2023

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE D'OBERNAI



IEN : GASSER Anne

Adresse : 204A route d'Ottrott
67220 OBERNAI
ien.obernai@ac-strasbourg.fr
Tél : 03 69 20 93 03 / 06 45 27 50 34

Secrétaire : MEYER Sylvie
Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15 -12h00 13h15 -16h30
& Mercredi : 8h30 -11h30

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

CPC :

- WILLHELM Virginie virginie.willhelm@ac-strasbourg.fr Réf. Français
- DROMARD Laurence laurence.dromard@ac-strasbourg.fr EPS-Réf. Maths
- ZUGMEYER Bertrand bertrand.zugmeyer@ac-strasbourg.fr ELV
- GRANDADAM Arnaud arnaud.grandadam@ac-strasbourg.fr Numérique

RMC (réfèrent Mathématiques de circonscription) :

- RITZENTHALER Anne anne.ritzenthaler@ac-strasbourg.fr

PRS (Personne Ressources sciences) :

- BACHELET Francis francis.bachelet@ac-strasbourg.fr

CPD :

- Pascale ZIMMERMANN (sciences) pascale.zimmermann@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 54
- Anne MATTHAEY (arts visuels, Printemps de l'écriture) anne.matthaey@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 88
- Magali JUNGBLUTH (éducation musicale) magali.jungbluth@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 54
- Christine ZEISSER (maternelle) christine.zeisser@ac-strasbourg.fr
- Stéphanie DENIZOT (mathématiques) stephanie.denizot@ac-strasbourg.fr
- Corinne PETERSEN (français) corinne.petersen@ac-strasbourg.fr
- Pascal OSER (EPS) pascal.oser@ac-strasbourg.fr

ASSISTANTE DE PREVENTION ET DE SECURITE

- Pour la circonscription d'Obernai :
SCHWEITZER Xavier xavier.schweitzer@ac-strasbourg.fr
- ⇒ Missions : [ICI](#)
- Auprès du DASEN :
Florian SCHMIDT conseiller-prevention67@ac-strasbourg.fr

Directeur-référent

MORGENTHALER Christelle

referentdirecteurs67@ac-strasbourg.fr

03 69 20 93 20

⇒ Missions : accompagner les directeurs dans l'exercice de leurs missions de directeurs

RASED (Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté)

Maîtres E	WEBER Fabienne	BARR Vosges EE	fabienne.weber1@ac-strasbourg.fr	03.88.08.01.37
	KNOBLOCH Yves	EPFIG EE	yves.knobloch@ac-strasbourg.fr	03.88.57.80.13
	BECKER Flora	OBERNAI Freppel EE	flora.becker@ac-strasbourg.fr	03.88.95.29.47
Maître G	FRIEDRICH Karine	OBERNAI Parc EE	Karine.Friedrich@ac-strasbourg.fr	
Psychologue EN	MENEGHETTI Mireille	BARR Vallée EE	mireille.meneghetti@ac-strasbourg.fr	03.88.08.53.14

⇒ Rôle du RASED : [ICI](#)

ERSEH (Enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés)

▪ GRUNERT Anny :

- DAMBACH LA VILLE
- EBERSHEIM
- EBERSMUNSTER
- EPFIG
- NOTHALTEN
- BLIENSCHWILLER
- ITTERSWILLER
- BERNARDVILLE

Secteur SUD 6
Collège Robert Schuman
6 rue du Luxembourg
67230 BENFELD
referent67.sud6@ac-strasbourg.fr
03 88 74 41 46 (poste 5)

▪ RIEGERT Isabelle :

- ANDLAU
- BARR
- BERNARDSWILLER
- BISCHOFFSHEIM
- BOERSCH
- BOURGHEIM
- EICHHOFFEN
- GERTWILLER
- GOXWILLER
- GRIESHEIM PRES
- MOLLSHEIM
- GRENDLBRUCH
- HEILIGENSTEIN

- INNENHEIM
- KRAUTERGERSHEIM
- LE HOHWALD
- MEISTRATZHEIM
- MITTELBERGHEIM
- MOLLKIRCH
- NIEDERNAI
- NOTHALTEN
- OBERNAI
- OTTROT
- ROSENWILLER
- ROSHEIM
- SAINT NABOR

- SAINT PIERRE
- STOTZHEIM
- VALFF
- ZELLWILLER

Secteur SUD 2
Collège Torenborg de Heiligenstein
1 rue du Torenborg
67140 BARR
Referent67.sud2@ac-strasbourg.fr
Tél : 03 88 08 41 62
Tél: 06 18 49 73 27

⇒ Les missions d'un enseignant-référent (à partir d'un document ASH Somme) : [ICI](#)

CELLULE D'ACCUEIL ET D'ECOUTE : élèves en situation de handicap

- Cheffe de service
Marie-Agnès Fulleringer marie-agnes.fulleringer@ac-strasbourg.fr
 - ◆ Missions :
 - Organisation et gestion du service
 - Entretiens et recrutement des AESH
 - Recrutement et affectations des AESH collectives
 - Suivi des bilans professionnels
 - Entretien de CDIsation
 - Accompagnement des AESH dans l'exercice de leurs missions

- Chargée de mission – gestion des AESH
Corinne Zimmermann, secteur sud corinne.zimmermann@ac-strasbourg.fr
 - ◆ Missions :
 - Identification des notifications des élèves
 - Recrutements des AESH
 - Affectation des AESH par secteur géographique et en lien avec l'ERSEH

CELLULE D'ACCUEIL
ECOUTER - INFORMER - REPENDRE

Courriel : cellule_accueil.ecoleinclusive67@ac-strasbourg.fr
Téléphone : 03 88 23 39 67

Accueil physique: DSDEN 67 – Service AESH
65 avenue de la Forêt Noire
67 083 STRASBOURG CEDEX

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Dans chaque département, une cellule d'accueil répond aux familles rencontrant des difficultés dans le cadre du parcours scolaire de leur enfant en situation de handicap. Une réponse de première intention leur sera systématiquement adressée dans les 24 heures suivant l'appel.

Site AESH67 : ICI et LA

PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé)

- **Coordinatrice territoriale PIAL67-Bassin Sud : Chrystelle ERARD**
Collège Jean MENTEL
4 avenue Adrien Zeller
67600 Sélestat
06 29 07 38 12
coordopial.bassin-sud@ac-strasbourg.fr **Contact de préférence par mail**
- **Rôle de la coordinatrice territoriale : ICI**
- **Les 4 PIAL de la circonscription d'Obernai :**

	PIAL interdegré Obernai	PIAL interdegré Rosheim	PIAL interdegré Barr-Heiligenstein	PIAL interdegré Dambach-la-Ville
N° du PIAL	0671434 V	0672868 D	0672979 Z	0672271 E
Ecoles des Secteurs	Freppel et Europe	Rosheim	Barr-Heiligenstein	Dambach-la-Ville

Chargée de mission « Accompagnement des situations complexes et individuelles d'élèves »

LIDY Anne : anne.lidy@ac-strasbourg.fr

06 26 46 32 16

Adresse postale : Ecole Freppel 29 rue du Général Gouraud 67210 OBERNAI

Saisine via IEN

UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) : à mi-temps

- M. Frédéric DIEZINGER frederic.diezinger@ac-strasbourg.fr RAD : Ecole des Tanneurs de Barr
- ⇒ Deux demi-journées par semaine : Mardi et Jeudi matins
- ⇒ Organisation de la scolarité des enfants allophones : [ICI](#) [Eduscol](#) [Casnav Strasbourg](#)

- Mme Hélène Martinet, IA-IPR de lettres, prend désormais en charge le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) de l'académie de Strasbourg.
- Mme Stéphanie PAUL : stephanie.paul@ac-strasbourg.fr

Médecins scolaires

En cas d'absence de votre médecin scolaire, adressez vos demandes à MPSFE

ce.med67@ac-strasbourg.fr

Tél. : 03 88 45 92 08

Secteurs Europe et Freppel OBERNAI

- **Dr Anne FREYMAN-MEYER** anne-freymann-meyer@ac-strasbourg.fr 06 82 30 70 65
Adresse postale : CMS (Centre medico-scolaire) d'Obernai 204 A route d'Ottrott 67 210 OBERNAI

Secteur OBERNAI

- **Dr Isabelle GOESTER** isabelle.goester@ac-strasbourg.fr 06 12 67 85 88

Secteur DAMBACH-LA-VILLE

- **Dr Lisa STEEGER** lisa.steeger@ac-strasbourg.fr 03.88.92.01.90

Secteurs Heiligenstein et Barr

- **Dr Marie-Blanche TOTAL** marie-blanche.total@ac-strasbourg.fr 06 11 35 50 51

⇒ Le suivi de la santé des élèves (vaccinations, visites médicales et de dépistage) : [ICI](#)

⇒ Les missions du Médecin scolaire : [ICI](#)

Infirmière conseillère technique responsable départementale :

- **Marie-Claire DOLEANS** Marie-Claire.Doleans@ac-strasbourg.fr

Médecins de la PMI (Protection maternelle infantile):

Nom	Permanences	Téléphone
Dr Martine ZIMMER	UTAMS Sud – Sélestat 3 rue Louis Lang 67600 SELESTAT	03 69 33 22 53
Dr Philippe BADOIT	Centre Médico-Social 2 rue de Verdun 67150 ERSTEIN	03 69 33 22 21
Dr Anne MEYER / Dr Sarah SERVETTAZ	UTAMS Sud – Molsheim 16b rue Gaston Romazzotti 67120 MOLSHEIM	03 68 33 89 06

CHARGES DE MISSION DU SERVICE ECOLE INCLUSIVE 67

Leur mission au sein l'équipe ASH est de :

- Concevoir des actions de formation spécifiques à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, troubles neuro-développementaux ou à profil cognitif particulier
- Venir en appui des équipes et des enseignants dans la recherche de projets pédagogiques adaptés aux besoins des élèves
- Mettre en œuvre un partenariat avec les professionnels et les familles
- Constituer un fond documentaire pédagogique accessible aux enseignants du département
- Être un interlocuteur auprès des associations

Complément :

Les chargés de mission partagent sur le site de l'ASH les supports de formation et une sélection de ressources et d'outils

Retrouvez ces ressources en cliquant sur ce [lien](#)

Chargée de mission « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » TSLA et « élèves à haut potentiel » » EHP	J. RAUNET	tsaash67@ac-strasbourg.fr eipash67@ac-strasbourg.fr
Personne ressource autisme	M. ENON	autismeash67@ac-strasbourg.fr
Chargée de mission « troubles des fonctions motrices » TFM et « matériel pédagogique adapté » MPA	Stéphanie LOISEAU	Stephanie.loiseau@ac-strasbourg.fr
Chargée de mission « troubles du comportement »	M. GRUBER	tccash67@ac-strasbourg.fr
Chargée de mission « Déficience intellectuelle »	O. PROBST	Olivia.probst@ac-strasbourg.fr
Psychologue départementale en charge des situations complexes	N. GAILLAC	nadege.gaillac@ac-strasbourg.fr
Coordonnateur PIAL	E. THILLAYE	Emmanuelle.Thillaye@ac-strasbourg.fr

EQUIPE MOBILE DE SECURITE SANITAIRE / EM2S (questions d'organisation) [ICI](#)



Fabrice POURCHET

em2s-67@ac-strasbourg.fr

⇒ Pas de sollicitation directe

⇒ Ressources : [Vade-mecum](#) [Eduscol](#)

Chargés de mission prévention violence

CMPV 67 : Albane BINI ce.preventionviolence67@ac-strasbourg.fr

+ signalement « Faits établissement »

RESEAU RESSOURCES TCC-TDAH (en cours de création, rentrée 2020)

RR3

Mission : accompagnement les enseignants dans les situations de difficultés de comportement des élèves liées à un TCC ou TDAH

- Interlocuteurs de proximité : (à venir)
- Chargée de mission TCC-TDAH (ASH) :

Assistants sociaux pour les élèves :

Assistants sociaux de secteur

- UTAMS¹ siège de MOLSHEIM 16b, rue Gaston Romazzotti 67120 MOLSHEIM 03 68 33 89 00 (Bischoffsheim, Boersch, Griesheim/Molsheim, Mollkirch, Rosenwiller, Rosheim, Saint Nabor)
- UTAMS siège de SELESTAT 3, rue Louis Lang- BP 20247 – 67606 SELESTAT 03 69 33 22 50

⇒ Pour trouver un assistant social de secteur : <http://social.67.free.fr/>

Service social en faveur des élèves (DSDEN 67)

Service social en faveur des élèves
Direction des services départementaux de l'éducation nationale
65 avenue de la Forêt Noire, Strasbourg
[ce.social-eleves\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:ce.social-eleves(at)ac-strasbourg.fr)
Tél : 03 88 45 92 01
03 88 45 92 66

COORDINATION ENFANCE EN DANGER

Coordination Enfance en danger :
Ligne directe 03 69 20 93 19
Secrétariat : 03 88 45 92 01 ou 08
N° d'urgence 06 82 30 80 87

Conseillères techniques de service social

- Marie-Paule REMOND
- Laure BRONCHARD

Mail : enfance-en-danger67@ac-strasbourg.fr

NON AU HARCELEMENT

- Référents académiques : Lucie PITIOT (PVS)
Jean-Marie JESPERE (IA-IPR EVS)
- N° national gratuit : 3020
- Référents départementaux : Nadège GAILLAC nadege.gaillac@ac-strasbourg.fr
- Equipe ressource de circonscription :

¹ Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale

Nom-Prénom	Fonction	Ecole de rattachement
MENEGHETTI Mireille	Psychologue EN	EE Vallée BARR
OUANES Séverine	Directrice d'école	EE ROSHEIM
RITZENTHALER Anne	Directrice d'école	EE BISCHOFFSHEIM
LORENTZ Emmanuel	Directeur	EE Picasso OBERNAI
LIDY Anne	Chargée de mission situations complexes	EE Freppel OBERNAI

CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) :

Il y a 5 CAMSP dans le département du Bas-Rhin

1. CAMSP CHATENOIS
2. C.A.M.S.P. HAGUENAU
3. CAMSP APH SAVERNE / INGWILLER
4. CAMSP PIERRE BURGUN à SCHILTIGHEIM (67300)
5. CAMSP DE LA BRUCHE à SCHIRMECK (67130)

Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ont pour mission de dépister et de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux. Ils accueillent des enfants de 0 à 6 ans et sont souvent installés dans les locaux des centres hospitaliers ou dans d'autres centres accueillant de jeunes enfants. Les CAMSP peuvent être polyvalents ou spécialisés dans l'accompagnement d'enfants présentant le même type de handicap.

CMP/CMPP

CMP Centres Médico Psychologiques

CMPP Les Centres Médico Psycho Pédagogiques

Les CMP sont rattachés à un centre hospitalier. Leur accès est donc sectorisé. Ils comprennent des structures d'accueil pour adultes et pour enfants et adolescents.

Les CMPP sont des centres privés, généralement portés par des structures associatives, et conventionnés par la sécurité sociale. Ce sont des structures destinées exclusivement à l'accueil des enfants et adolescents.

SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)

Les SESSAD apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (ULIS-école).

Le Bas-Rhin compte 22 SESSAD : [liste complète](#)

- ROSHEIM : **SESSAD DE ROSHEIM**
ROSHEIM (67560)
- SELESTAT : **S.E.S.S.A.D. Pierre Paul Blanck**
EBERSMUNSTER (67600)

GENDARMERIE

Gendarmerie de Rosheim 2 Rue des Prunelles 67560 ROSHEIM 03 88 50 40 12	Bischoffsheim Boersch Grendelbruch Griesheim Mollkirch	Ottrott Rosenwiller Rosheim Saint-Nabor
Gendarmerie d'Obernai 39 Avenue des Roselières 67210 OBERNAI 03 88 95 51 90	Bernardswiller Bourgheim Goxwiller Innenheim Krautergersheim	Meistratzheim Niedernai Obernai Valff Zellwiller
Gendarmerie de Barr 27 Rue du Gal Vandenberg 67140 BARR 03 88 08 90 33	Andlau Barr Bernardvillé Blienschwiller Dambach Eichhoffen Epfig Gertwiller	Heiligenstein Le Hohwald Itterswiller Mittelberheim Nothalten Reischsfeld Saint-Pierre Stotzheim
Gendarmerie de Sélestat 1 Rue de la Paix 67600 SELESTAT 03 88 58 45 50	Ebersheim Ebersmunster	

Division d'appui et de conseil aux établissements et aux services

Questions juridiques : Ce.daces@ac-strasbourg.fr (FAUTH Hélène)
Téléphone : 03 88 23 39 66

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

Service social en faveur des professionnels

Bureau de l'action sociale ce.action-sociale@ac-strasbourg.fr 03 88 23 35 85/89
6 rue de la Toussaint
67 975 Cedex 9

Mme Anne SCHAUPP
Tél : 03 88 45 92 22
Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi matin
Bureau n°2
Courriel : anne.schaupp@ac-strasbourg.fr

Pendant la période du 1^{er} septembre 2021 au 02 mai 2022, Mme SCHAUPP ne sera pas joignable. Il conviendra de joindre Mme Jeanine PETER qui vous orientera vers deux autres homologues du Haut-Rhin Mme VERDANT et M. PAUMIER.

Mme PETER
Tél. : 03.89.21.56.48
Courriel: jeanine.peter@ac-strasbourg.fr

RESA (Réseau d'aide aux personnels du premier degré)

Contacts :

- ⇒ Par téléphone : 07 77 73 41 43 (ligne directe, confidentielle avec l'écouterne)
Permanence le mercredi en période scolaire de 10H à 13H00
- ⇒ Par courriel protégé : resa67@ac-strasbourg.fr

Adresse : Direction des Service Départementaux de l'Education nationale
65 avenue de la Forêt Noire
67 0133 STRASBOURG CEDEX

Plaquette du RESA : [ICI](#)

RESEAUX PAS - Espace d'accueil et d'écoute

Un espace d'écoute et d'information sur vos droits et démarches à effectuer. Plaquette [ICI](#)

- ⇒ Téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 : **0 805 500 005** (service et appel gratuits)
- ⇒ Mail : reseaupas67@mgen.fr

Réseau RH de proximité

Écrivez-nous et prenez rendez-vous sur ProxiRH

Via Arena > Gestion des personnels
> Services RH > Plate-forme de gestion de rendez-vous RH

Plus d'info sur

www.ac-strasbourg.fr/pro/rh-de-proximite

L'équipe

Anne-Marie HALLER
03 88 23 36 89
Formée à la régulation des relations au travail



Valérie COUTRET
03 89 21 56 01
Formée à la régulation des relations au travail



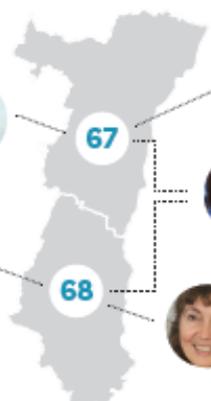
Sylvie MILLEY
03 88 23 39 79
Formée au conseil mobilité-carrière



Ingrid LEBRETON
03 88 23 36 08
Formée au conseil mobilité-carrière



Sylvie PENALVA
06 83 99 18 83
Formée au conseil mobilité-carrière



MEDECINE DE PREVENTION

Médecine de prévention ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr

03 88 23 35 3223

Canopé

Rue du Maréchal Juin

67000 Strasbourg

Secrétariat : Mme Rita ROTHAN 03 88 23 35 32

Courriel : ce.medecine-prevention67@ac-strasbourg.fr

Médecins :

Dr Brigitte BANNEROT

Dr Catherine CHAUMONT-MALKA

Infirmières :

Mme Sylvie RAMUZ-IHLE

NN

GESTIONNAIRES DES PERSONNELS

⇒ Pour joindre son gestionnaire : (SAGIPE : Service académique de Gestion Individuelle des Professeurs des écoles) [ICI](#)

Cellule académique des contractuels en langue : Mme EGGERMANN Patricia 03 69 20 93 17

Contractuels de religion : Mme Clarisse RUDOLF 03 88 45 92 29

MEDIATEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Médiateur académique : Rectorat de l'académie de Strasbourg

M. Daniel PAUTHIER

6 rue de la Toussaint

67 975 STRASBOURG CEDEX 09

Tél : 03 88 23 35 27

Fax : 03 88 23 39 28

Mail : mediateur@ac-strasbourg.fr

⇒ Consultez la page dédiée : [ICI](#)

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Le rôle des CHSCT est de contribuer à la protection de la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail et de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

⇒ **Conseiller de prévention départemental 67** : Florian Schmidt

[conseiller-prevention67\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:conseiller-prevention67(at)ac-strasbourg.fr)

Tél : 03 88 45 92 18

Psychologue du travail

Les domaines d'intervention du psychologue de travail sont :

- ⇒ la prévention des risques psycho-sociaux et le management des relations sociales
- ⇒ l'accompagnement du changement
- ⇒ le management du changement organisationnel
- ⇒ la formation et le développement professionnel

Psychologue du travail : Matthias Bruch [psychologue-travail\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:psychologue-travail(at)ac-strasbourg.fr) 06 03 50 50 78

Division d'appui et de conseil aux établissements et aux services

Questions juridiques : Ce.daces@ac-strasbourg.fr (FAUTH Hélène)

Téléphone : 03 88 23 39 66

QUELQUES APPLICATIONS

Guide de démarrage rapide - Poste de travail informatique académique : [ICI](#)

FAITS ETABLISSEMENT (pour les directeurs)

⇒ Mme GRANDCLAUDON Céline, chargée de mission prévention violence 06 82 30 29 27

L'application «faits établissement», outil national, **est une** application qui s'adresse aux écoles du premier degré. Elle est destinée à enregistrer et transmettre tous les faits préoccupants (événements graves, phénomènes de violence) d'une école. Elle permet d'assurer le suivi de ces faits.

Accès : Pour accéder à l'application « Faits Etablissement » il faut :

- ⇒ Accéder à ARENA et s'identifier avec la clé OTP
- ⇒ Dans le menu de gauche, choisir « Enquêtes et Pilotage »
- ⇒ Dans « Enquêtes et Pilotage », cliquer sur « Faits Etablissement »

Remarques :

- Il est impératif que la partie « Résumé des faits » soit complétée avec soin mais sans indiquer aucun nom, pour respecter le cadre des procédures de la CNIL. Cette information (nom, adresse...) vous sera demandée par les services de l'inspection académique en fonction du degré de gravité des événements que vous porterez à notre connaissance.
- Il y a trois niveaux de gravité :
 - Niveau 1 : fait préoccupant ne nécessitant pas de transmission
 - Niveau 2 : fait grave
 - Niveau 3 : fait d'une extrême gravitéPour les niveaux 2 et 3, sont alertés l'IA-Dasen, la Rectrice, le référent justice, l'équipe mobile de sécurité (l'EMS). Si le fait est jugé suffisamment grave, le Ministère peut être alerté.
- Dans l'application, les faits sont répertoriés (voir nomenclature). Si chacun est déjà catégorisé, vous avez la possibilité de modifier le niveau de gravité.

Réf. : circulaire rectorale du 30 août 2019 à destination des directeurs d'école.

ABSENTEISME DES ELEVES (pour les directeurs)

⇒ Mme Isabelle LOEFFLER , référente absentéisme 03 88 45 92 01 ou 08 (secrétariat)
06 16 85 20 59

Réf. : PROCEDURE expliquée dans la Circulaire départementale du 23 octobre 2019 à destination de tous les PE s/c des directeurs d'écoles. (NB : circulaire 2020, à paraître)

Accès : Pour accéder à l'application « Absences » il faut :

- ⇒ Accéder à ARENA et s'identifier avec la clé OTP
- ⇒ Dans le menu de gauche, choisir « Scolarité 1^{er} degré »
- ⇒ Dans « Applications locales de la scolarité du 1^{er} degré », cliquer sur « Gestion de l'absentéisme en établissement (ABSENCE) »

AFFELNET 6^{ème} (pour les directeurs)

⇒ **Caroline HULLAR** Cheffe adjointe Division des élèves DSDEN 67 03 88 45 92 61

L'application AFFELNET 6ème (Affectation des ELèves sur le NET) est destinée à gérer l'affectation dans le département, des élèves entrant en 6ème dans un collège public à la prochaine rentrée.

L'application AFFELNET 6ème:

- importe des informations concernant les élèves à partir de la base élèves du 1er degré (ONDE) et s'enrichit des données des élèves ne fréquentant pas une école publique , et sollicitant auprès du DSDEN, une affectation dans un collège public du département,
- recueille les vœux des responsables des élèves,
- propose et enregistre les affectations,
- réalise les notifications, transfère les dossiers des élèves affectés dans la base élèves du 2nd degré (SIECLE)
- permet d'éditer des statistiques.

Accès : Pour accéder à l'application « Affelnet » il faut :

- ⇒ Accéder à ARENA et s'identifier avec la clé OTP
- ⇒ Dans le menu de gauche, choisir « Scolarité 2nd degré »
- ⇒ Dans « Affectation des élèves (AFFELNET) », cliquer sur « Affectation entrée 6ème » La partie « Directeur d'école » de l'application AFFELNET 6ème est destinée à recueillir les vœux des élèves des écoles primaires qui sont susceptibles d'aller au collège.

Utilisée dans les écoles élémentaires, elle a une présentation et une ergonomie proche de celle de ONDE dans le contenu de ses pages.

CIRrUS (Centre des incidents et des ressources pour les utilisateurs de l'académie de Strasbourg)

CIRrUS est le Centre des incidents et des ressources pour les utilisateurs de l'académie de Strasbourg. Il remplace l'assistance informatique pour les cas de :

- ⇒ Besoin d'information
- ⇒ Besoin d'assistance (depuis tout lieu ayant une connexion à internet : <https://si.ac-strasbourg.fr/arena>)
- ⇒ Aide à l'installation
- ⇒ Incident logiciel
- ⇒ Support technique

Contact :

Vous pouvez joindre le service par mail : assistance@ac-strasbourg.fr
ou depuis le portail Arena (Support et assistance > Assistance web de l'académie)
ou par téléphone au 0806 000 891.

Explications : [ICI](#)

Chorus DT (déplacements professionnels)

Gestion des ordres de mission et des frais de déplacement temporaire dans le cadre de missions permanentes ou ponctuelles pour toutes catégories de personnel sur des missions identifiées (coordonnateurs ou intervenants Mission de lutte contre le décrochage scolaire - MLDS, délégation académique aux relations européennes et internationales - DAREIC, délégation académique au numérique éducatif - DANE, personnel médico-social, etc.)(sauf s'ils concernent les examens et concours ou la formation des personnels, gérés dans IMAG'IN).

Le rôle de l'IEN est de vérifier et valider les éléments et renseignements déposés par l'agent.

La procédure de prise en charge de frais de déplacement est dématérialisée.

► [Textes en vigueur](#)

Accès à l'application Chorus DT - Déplacements temporaires

► Arena / Gestion des personnels / Déplacements temporaires : [Accès à l'application Chorus DT – Déplacements Temporaires](#)

Contact : [ce.platforme-deplacements\(at\)ac-strasbourg.fr](mailto:ce.platforme-deplacements(at)ac-strasbourg.fr)

Ressources : [Déplacements](#) (= Mode d'emploi : Comment gérer vos déplacements ? Vers quels services s'adresser ? Quels outils à utiliser ? Vos modalités de remboursement ?)

I-Prof

I-Prof permet à **chaque enseignant du public** de gérer en ligne tous les aspects de sa carrière : consulter son dossier administratif, s'informer sur ses perspectives de carrière, compléter son CV, demander sa mutation, etc.

- ⇒ [Accéder à I-Prof de l'académie de Strasbourg](#)
- ⇒ [Manuel utilisateur Iprof dans Arena](#)

Apps.education

Apps.education.fr est une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale.

Lien : [ICI](#)



GAIA (Gestion Académique Informatisée des Actions de formation)

Gestion de toutes les questions relatives à la formation:

- ⇒ consultation de l'offre de formation nationale, académie ou de proximité ;
- ⇒ inscription des candidats (auto-inscription ou inscription désignée) ;
- ⇒ dépôt des avis hiérarchiques, dans le cadre des inscriptions individuelles.

- un [mode d'emploi pour les inscriptions individuelles](#) (pdf 943 Ko) sur le site de l'académie de Nice.
- un [mode opératoire GAIA](#) sur le site de l'académie de La Réunion.